



ARCEA – AA des sections 2022

Présentation mutuelle CEA

- La composition et les actions de la commission mutuelle,
- Les cotisations 2022 (Régime de base et options),
- Renouvellement de l'accord :
 - les évolutions en 2022,
 - les évolutions à venir.
- La campagne d'adhésion,
- Le comparatif avec d'autres mutuelles,
- Les services de la mutuelle :
 - Les actions sociales (contrat CEA et MHN)
 - Le réseau de soins KALIXIA.

Composition de la commission mutuelle	
Jacques PENNEROUX	Président ARCEA
Bruno DUPARAY	ARCEA Valduc
Gérard DURIEUX	ARCEA FAR
Martial FABRE	ARCEA SACLAY
Gérald IMBARD	ARCEA Marcoule
Jean-Louis LEBLANC	ARCEA DIF
Yves LEO	ARCEA Valduc
Denis LIMOUZIN	ARCEA CESTA
Jean-Paul SANTOIRE	ARCEA DIF
Alain MOREL	ARCEA LR

- ***32 réunions de la commission mutuelle depuis septembre 2020***
- ***5 réunions avec le DRHRS***
- ***2 courriers à l'AG***
- ***5 courriers à DRHRS et aux OS***
- ***+ échanges de mails avec DRHRS et les OS***

+ Contribution Albert DENISE - ARCEA LR



Le contenu du nouvel accord 2022-2026

- Malakoff Humanis Nationale reconduite par le CEA sur 2022-2026
- Nombre de catégories réduit à deux (équilibres financiers propres)
 - ✓ C1 pour les actifs
 - ✓ C2 pour les retraités et leurs conjoints
- Apport financier du CEA maintenu à 1,9 % de la masse salariale
 - ✓ 1,65% pour les actifs,
 - ✓ 0,25% pour les retraités (**soit environ 2,5 M€ par an**)
- Quelques améliorations des remboursements du régime de base
 - ✓ actes de spécialité
 - ✓ implants dentaires,
 - ✓ médecines alternatives.
- Maintien de l'exonération totale de cotisation pour les conjoints dont le revenu imposable est inférieur aux 2/3 du SMIC brut (**soit 1068 € mensuels**)

Tarifs annuels 2022

Régime de base amélioré				
Catégorie C1 (Actifs)		Catégorie C2 (Retraités)		Catégorie C2 (Conjoints>seuil)
Cotisations	Quote-part	Cotisation	Vous paierez	Cotisation
1038,60 €	246 € (sans changement)	1566 € (+20 %)	1377,60 € 114,80€/mois (+12,5%)	1597€ 133€/mois (-13,6%)

Options			
	Actifs et moins de 60 ans	Retraités et plus de 60 ans	Enfants
Option 1	126,12€ (-32%)	183,24€ 15,27€/mois (-32%)	76,20€ (-32%)
Option 2	227,04 € (-32%)	331,44 € 27,62/mois (-32%)	138,60 € (-32%)
Option 3	499,92 € (-32%)	653,04 € 54,42€/mois (-32%)	276,36 € (-32%)

Cotisations 2022 évolution en fonction situation et options

	Retraité CEA Seul	Conjoint de retraité > seuil	Conjoint de retraité < seuil	Couple de retraités avec conjoint > seuil	Couple de retraités avec conjoint < seuil
Base 2021 (€/mois)	102	154	0	256	102
Base 2022 (€/mois)	114,80	133	0	247,8	114,80
Ecart (€/mois)	12,80	-21,00	0,00	-8,20	12,80
% écart	12,5%	-13,6%	0,0%	-3,2%	12,5%
Base + Option1 2021	124,44	176,44	22,44	300,88	146,88
Base + Option1 2022	130,07	148,27	15,27	278,34	145,34
Ecart (€/mois)	5,63	-28,17	-7,17	-22,54	-1,54
% écart	4,5%	-16,0%	-32,0%	-7,5%	-1,0%
Base + Option2 2021	142,6	194,6	40,6	337,2	183,2
Base + Option2 2022	142,42	160,62	27,62	303,04	170,04
Ecart (€/mois)	-0,18	-33,98	-12,98	-34,16	-13,16
% écart	-0,1%	-17,5%	-32,0%	-10,1%	-7,2%
Base + Option3 2021	181,98	233,98	79,98	415,96	261,96
Base + Option3 2022	169,22	187,42	54,42	356,64	223,64
Ecart (€/mois)	-12,76	-46,56	-25,56	-59,32	-38,32
% écart	-7,0%	-19,9%	-32,0%	-14,3%	-14,6%



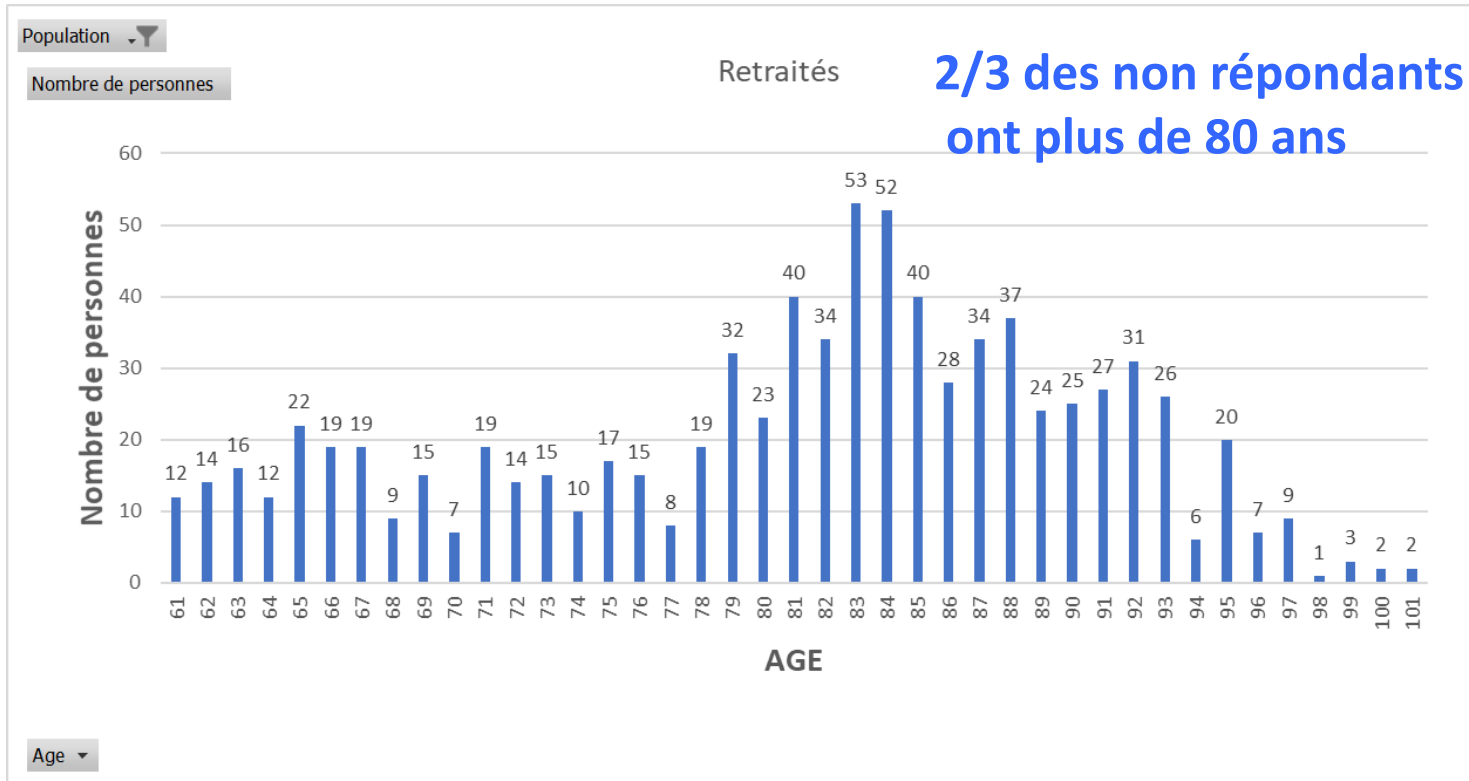
Le contenu du nouvel accord

Engagement des parties à mener et finaliser les travaux en 2022 :

- Etude de faisabilité sur une évolution de la structure de cotisation du contrat C2 à compter du 1 er janvier 2023
- Etude sur une nouvelle amélioration des garanties à compter du 1 er janvier 2023
- Etude d'opportunité relative à la mise en place d'une option minorée adaptée aux besoins des assurés retraités à compter du 1 er janvier 2023
- Etude d'opportunité de la souscription par le CEA d'un contrat surcomplémentaire santé à adhésion facultative

Bilan campagne d'adhésion au 4 février 2022

		Total	Sans retour	Total retour	%retour	Résilié ou chgt de situation	Retour digital	Retour papier
Retraités	114,80 €	11902	664	11238	94%	217	6402	4619
Conjoint cotisant de retraité	133,08 €	782	23	759	97%	27	387	345
Conjoint survivant de retraité	130,08 €	1634	186	1448	89%	46	536	866
Conjoint survivant de retraité <au seuil	114,80 €	306	19	287	94%	6	141	140
Conjoint de retraité < au seuil	0,00 €	En attente		En attente				
		14624	892	13732	94%	296	7466	5970



Réadhésion automatique
des non répondants
décidée par MHN

Analyse comparative des coûts de santé

Méthodologie développée par la section du Ripault
et adoptée par la Commission Mutuelle de l'ARCEA

➤ Choix de 3 parcours types de santé :

- Parcours de santé important,
- Parcours de santé moyen : sans médecine alternative, sans implant dentaire et sans cure,
- Parcours de santé réduit : sans cure, pas d'implants, sans prothèse dentaire, sans prothèses auditives, changement de lunette tous les 3 ans.

➤ Calcul de dépense mensuel de santé = cotisation mensuelle + reste à charge mensuel



L'aide sociale mutuelle CEA et MHN

Besoin d'une aide financière en raison de frais exceptionnels de santé, vous pouvez effectuer une démarche auprès de la MHN CEA **appeler le 3996**.

Deux commissions sociales

➤ **La commission sociale au sein de la mutuelle Malakoff Humanis National du CEA**

Six membres, élus en CGS (Commission de Gestion Sociale), cinq représentent les syndicats, et un les retraités. Une conseillère de Malakoff Humanis à la direction des engagements sociaux anime cette commission.

➤ **L'aide sociale du groupe Malakoff Humanis**

Dans quels cas peut-on être aidé ?

- Handicap
- Cancer
- Frais dentaires implants, prothèses...
- Bien vieillir accompagnement de perte d'autonomie...
- Psychothérapie, psychomotricité.

Pour réduire son reste à charge utiliser les réseaux de soins

RÉSEAUX DE SOINS DE KALIXIA



Kalivia optique

+ de 5 100 opticiens
(versus 2 500 Itelis)

**Soit 40% des professionnels en
exercice**



Kalivia Audio

+ de 3 400 Centres d'Audio
(versus 1 000 Itelis)

Soit 80% des centres en France



Kalivia Dentaire

3 200 Chirugiens dentistes
(versus 2 620 Itelis)



Kalixia Ostéo

400 Ostéopathes
Ouvert depuis fin mars 2018